

Zeitschrift:	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
Herausgeber:	Société suisse des traditions populaires
Band:	42 (1952)
Artikel:	Les anciennes danses jurassiennes
Autor:	Surdez, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1005636

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

téressait vivement. On lui doit de nombreux articles, en particulier sur la fabrication du pain-gâtelet dans le vallon de l'Etivaz, et une brochure sur le tissage de la paille dans le Pays-d'Enhaut. Il travaillait à une monographie sur le célèbre dessinateur au ciseau Hauswirth. Il avait réuni une série de découpages de cet artiste.

M. Delachaux était un correspondant très apprécié de notre revue, et – chose digne d'être signalée – il était également remarquable dessinateur et photographe.

Il ne se contenta pas de peindre et de dessiner, mais il fut également collectionneur. Sa collection de faïences suisses était fort admirée.

Il créa aussi la station météorologique de Château-d'Oex; il était correspondant de la station centrale suisse.

Dans l'armée le Dr Delachaux avait le grade de médecin-major.

Un excellent connaisseur des choses de chez nous s'en est allé. Puisse son exemple stimuler des imitateurs parmi les jeunes intellectuels: rien ne leur sera plus agréable et plus profitable que ce contact avec les gens et les choses de chez nous, avec la vie réelle de notre coin de terre «à nous», qui fit la joie de M. Delachaux et embellit sa vie féconde.

F.-X. B.

Les anciennes danses jurassiennes

Par *J. Surdez*, Berne

On sait que les rondeaux, les ballettes, les «estampies», les virelais étaient de petites chansons destinées à accompagner la danse. Les «virelis» surtout ont donné les rondes nommées *vouéyri* dans le Jura. Les danseurs en exécutaient habituellement les évolutions en se tenant par la main.

Dans l'auberge retirée des bords du Doubs où se sont écoulées une partie de mon enfance et de mon adolescence, j'ai encore eu la bonne fortune de voir incidemment des villageois «tourner» quelque ancienne ronde et d'en ouïr l'un ou l'autre couplet patois.

Edgard Piguet et Arthur Rossat donnent plusieurs de ces vieilles chansons à danses dans leurs «Chansons patoises jurassiennes». Ils paraissent avoir ignoré le «*Vouéyri*» de la *Dorothée* que j'ai transcrit jadis dans mon village. Je ne puis dire si la Dorothée en question est la même que celle du plaisant quatrain suivant:

«Dorotée, mè Dorotée, – Pran bïn dièdje an ton ouëjé: – S'not'mèrga te l'ètrèpê, – è t'lo porè dévouërê» ...¹.

¹ «Dorothée, ô Dorothée, – Prends bien garde à ton «oiseau»: – Si notre matou te l'attrapait – Il te le pourra dévorer» ...

Le «vouéyeri» de la Dorothée

1. „Lè Do-ro-tée se veu mè - riê. — Son trôs - sé n'â pe fe - lê.
— Trôs-sé fe - lê o nian fe - - lê, Lè Do-ro-tée se veu mè - riê.

2. Lè Do-ro-tée se veu mè-riê. — Son ga-lin s'â échè-rê. — Trôs-sé fe-lê o nian fe-lê, — Lè Do-ro-tée se veu mè-riê.

3. Lè Do-ro-tée se veu mè-riê, — Son ga-lin s'â re-tro-vê. — Trôs-sé fe-lê o nian fe-lê, — Lè Do-ro-tée se veu mè-riê.

4. Lè Do-ro-tée se veu mè-riê, — A mô-tie è son-t-al-lê. — Trôs-sé fe-lê o nian fe-lê, — Lè Do-ro-tée se veu mè-riê.

5. Lè Do-ro-tée s'â mâ mè-riê. — Son an-ne l'é bïn tô-pê. — Trôs-sé fe-lê o nian fe-lê, — Lè Do-ro-tée s'â mâ mè-riê.

6. Lè Do-ro-tée s'â mâ mè-riê, — Son an-ne elle é bïn schlon-pê. — Tros-sé fe-lê o nian fe-lê, — Lè Do-ro-tée s'â mâ mè-riê.

7. Lè Do-ro-tée n'â pu mè-riê, — Son an-ne k'é tré-pés-sê. — Trôs-sé fe-lê o nian fe-lê, — Lè Do-ro-tée se veu rmè-riê»².

La plupart des nombreux «vouéyeri» que j'ai recueillis, en Ajoie surtout, sont des plus grivois. Il n'est donc point utile de les révéler. Je me contenterai de donner le premier couplet d'une de nos plus populaires chansons à danser, les autres étant inconvenants.

La gigue à Baptiste

S'il ne se danse plus, le «vouéyeri» suivant se chante encore au cours de certaines veillées.

² 1. «La Dorothée se veut marier. — Son trousseau n'est pas filé. — Trousseau filé ou non filé, La Dorothée se veut marier.

2. La Dorothée, etc. — Son galant s'est égaré. — Trousseau, etc., La Dorothée se veut marier.

3. La Dorothée, etc. — Son galant s'est retrouvé — Trousseau, etc., La Dorothée, etc.

4. La Dorothée se va marier. — Au «moutier» ils sont allés. — Trousseau, etc., La Dorothée, etc.

5. La Dorothée s'est mal mariée. — Son homme qui l'a «taupée». (rossée) — Trousseau, etc., La Dorothée, etc.

6. La Dorothée s'est mal mariée. — Son homme elle l'a bien cardé. — Trousseau, etc., La Dorothée, etc.

7. La Dorothée n'est plus mariée. — Son homme «qui a» trépassé. — Trousseau, etc., La Dorothée se veut remarier».



Sur le pont de Delémont

1. Câ chu lo pon de De - lé - mon - Qu'è yâ tchoi en - ne
feye â fon. - Câ chu lo pon de De - lé - mon Qu'è yâ tchoi en - ne
feye â fon. - Bô - binne, Bô - bate, Fès - sinnè, Couér - bate, - Cé gey' mè -
tchin. - Cé mindj' d'é - tréy', Cé bôl' de gréy' - Cé Bor - gan - nion. Frin - diè,
frin - diè. loue - ri - - din - ne. - Frin - diè, frin - diè, loue - ri - - don.⁴⁾

³⁾ Et youpe sasa – Les fils du Petit-Meunier – La gigue (la viole ou le violon) au Baptiste – Fait sauter le Petit-Bâton (Surnom) – Et «gigue» (joue) ma gigue – Les fils du «Petit-Meunier» – La gigue au Baptiste, – Fait sauter le Petit-Trotteur- (ou le fils du *Trótou*, du Trotteur. *Tchi' l Trótou*, Chez le Trotteur, surnom actuel d'une famille à Bonfol).

⁴⁾ 1. C'est sur le pont de Delémont – Qu'il y est tombé une fille au fond. Par où la regarde-t-on? – Par la «petite poche», par la fente ou *bayat* de son jupon, ou par la boutonnière de son jupon. Peut-être devrait-on dire: *Pa l'vou lè retire-t-on?* Par où la retire-t-on? Bobine – Petite «bob» (ou petite bobéche, ou bobinette) – Fascines, manivelle (ou «courbette», un peu courbe) – Ces «Guilles-Martin» (ou *géy d'en*, guilles d'âne, atriaux) ou pâtons de la Saint-Martin – Ces manches d'étrilles, – Ces boules de quilles, – Ces Bourguignons. – Fringue, fringue, loueridenne, – Fringue, fringue, loueridon.

Voici un des rares «laoutis» chantés pour la danse car les Montagnards iouent habituellement en marchant dans les bois et les pâtures⁵.

L'harmonica, la clarinette et le violon ne tardèrent pas à supplanter les chansons à danser. Il était amusant de voir le joueur de «musique à bouche» enserrer sa partenaire avec le bras gauche, tenir son harmonica dans la main droite et de l'entendre jouer la valse ci-dessous dont se souviennent encore nos aïeules.

⁵ *Laouti*, youlée, tyrolienne; *laoutou* (z) jodleur, iouleur (euse); *laouté*, iouler, jodler.



Il y eut, de temps à autre, des retours offensifs des chansons à danser. On ne reprenait point les ritournelles patoises d'antan (*le rdyïndya*)⁶ mais on chantait, dans les *lovre*, des chansons françaises accommodées à la sauce du terroir jurassien. Voici l'une d'elles :

J'ai perdu ma femme

1. J'ai per-du ma fem - - me. Bel - - le, ou non bel - - le.
2. On me la ra - - mè - - ne. Bel - - le, ou non bel - - le.
3. J'ai ven-du ma fem - - me. Bel - - le, ou non bel - - le.

J'ai per-du ma fem - - me. En plan-tant des choux.
On me la ra - - mè - - ne. Au bout de huit jours.
J'ai ven-du ma fem - - me. Ven - - du pour tou - - jours.

(Les danseurs tournent en se donnant la main qu'ils lâchent durant les 3^e, 4^e, 7^e et 8^e mesures, pour battre des mains au premier temps de chacune d'elles; sur cet air, ils dansent aussi la «Kreuz-Polka».)

On retrouve peu de carnets de danses des ménétriers villageois du siècle dernier. La plupart doivent avoir disparu et que d'airs de danses n'ont jamais été notés !

Voici une valse jouée durant plus d'un demi-siècle à toutes les «béné-chons» des Clos-du-Doubs et de la Montagne des Bois, par le clarinettiste et meneur de danse Stehlin, de Les Enfers.

⁶ *rdyïndya*, refrain, ritournelle – (v. *rdyïndyé*); *rïngdyené*, danser jouer des pieds, des jambes, des coudes, danser en rond – (ou *rïndyé*, *rïndyné*, *rïndjné*).

La valse des «pives»



Les «vouéyeri» dont j'ai parlé se chantaient et se dansaient surtout dans les veillées⁷, les soirs de macquage du chanvre ou du lin (*brakri'*), à la fin de la fenaison ou de la moisson (*souè dé boényq*, soir des beignets), à l'occasion des accordailles (*tiri'-foè* s.f.), d'un levage de charpente (*yevur* s.f., ou *souè di bōka*, soir du bouquet). Sur les ponts de danse on dansa, jusqu'au milieu du siècle passé, à la bénichon, aux noces de notables, de gens aisés, une danse nommée, suivant les lieux, ajoulote (*èdjólat*), longue (*londj*), branle (*bral* s.m.), sauteuse (*satouz*), léchette (*louètchat*) ou grande (*gran*, *grant* s.f.). C'était bien, comme le dit Aug. Vautherin, une danse consistant en une longue chaîne de danseurs et de danseuses, en forme d' S pivotant sur son centre. A chaque extrémité (*bavon*) se trouvait un meneur (*mouin. nou d dins*). Un homme de bonne volonté se trouvait au pivot. On disait qu'il tenait le sac ou le boisseau. Les danseurs criaient à tour de rôle, en faisant sauter leur partenaire: «Sautons l'ajoulote!» (*Satan l'èdjólat!*). Vendre de la semoule de millet (*vandre di plé*) c'était faire tapisserie.

L'ajoulote, la danse par excellence du pays d'Ajoie, se dansait aussi en Franche-Comté. «Elle est», nous dit C. F. Masson⁸, «d'un caractère gai et champêtre. Elle se compose d'un rang de danseurs entremêlés de danseuses. Seul le premier couple danse, en tournant et formant une ligne spirale rentrante. Quand il a fini ses pas, il se détache, et le suivant lui succède.»

Cette danse du pays de Porrentruy ressemble étrangement au branle que nous dépeint Le Quiniv⁹. «Cette danse», nous dit-il, «est une chaîne courbe, non fermée. Le meneur, ou chantre, en tient un bout; quand sa chanson est

⁷ Le *vouèy*, ou le *lovèy*, ou les *vouèy*, la veillée.

⁸ Dans «La Nouvelle Astrée», Metz, 1805, t. I., p. 261.

⁹ Le Quiniv. «Voyage pittoresque dans le Jura», Paris 1801, t. I., p. 265.

finie, le meneur de l'autre bout se détache avec sa compagne. Il se joint au premier, chante et mène puis recule à son tour par l'addition d'un nouveau couple chantant.»

Xavier Marmier¹⁰ a vu danser un branle semblable, en se rendant en Suisse. «Tout en chantant la vieille chanson bien connue «*Vouèsi veni le djoli mouè*» (Voici venu le joli mois), filles et garçons», dit-il, «se prennent par la main et forment une chaîne qui se déroule puis se replie en de gracieux contours et de nouveau s'allonge, tandis que chacun frappe du pied, en cadence et, qu'à certains intervalles, chaque danseur fait rapidement tournoyer sa danseuse. C'est ce qu'on appelle la lécherette, une ancienne ronde franc-comtoise».

M. et Mme Martin¹¹ ont montré une variante de la danse en question. «La chaîne s'avance», disent-ils, «puis recule sur deux phases du couplet». Mais il y a toujours meneur, ronde avec chaque cavalière, et le premier couple se détache des autres pour aller à la queue de la chaîne.

Mme Henry-Rosier¹² a appris un branle franc-comtois, sous forme d'une chaîne de danseurs et danseuses conduite par un meneur exécutant, à certains intervalles, un pas un peu plus compliqué que les autres; au milieu du couplet, chaque danseur fait tournoyer sa cavalière et, à la fin, le meneur et sa compagne vont à la queue de la chaîne.

Arthur Rossat¹³ cite la longue et l'ajoulotte comme étant les plus anciennes danses du pays de Montbéliard. Mais il ajoute que, si la première se danse encore, personne ne connaît plus l'ajoulotte ni les airs sur lesquels elle se dansait. Il dit encore que la *londj* se dansait dans tout le Jura catholique. «On forme», dit-il, «une chaîne aussi longue que possible, de couples se tenant par la main. Après diverses évolutions, la chaîne s'arrête, et le premier couple se détache pour danser isolément, après quoi, il va prendre rang à la queue de la chaîne; le second couple, devenue premier, fait de même, et ainsi de suite, jusqu'à la que le couple initial ait repris sa place à la tête de la chaîne. Les airs sur lesquels on dansait les *londj* étaient analogues aux airs de bourrées, et le ménétriers qui les jouaient de mémoire n'avaient jamais appris la musique.»

Des renseignements que je tiens de ma grand'mère maternelle, venue en Suisse de Montandon, en Franche-Comté, de ceux de quelques vieillards ajoulots, ainsi que des documents écrits ci-dessus, il m'est permis de conclure, avec la folkloriste Lucie Cornillat¹⁴, qu'il s'agit bien de la même danse, qui

¹⁰ Xavier Marmier. «Voyage en Suisse», Paris 1862, p. 9.

¹¹ Vieillards de Saint-Laurent (Doubs) qui ont montré cette variante, en 1943, à la Société folklorique de la «Vomière».

¹² Folkloriste franc-comtoise.

¹³ «Archives suisses des Traditions populaires». 1898, 2e partie, p. 4.

¹⁴ «Nouveau Diairi». 1947, p. 81-82.

prit des noms divers suivant les époques et les contrées. «L'essentiel», dit-elle, «s'y retrouve malgré les variantes, et quand on considère les airs et les chansons de ces danses diversement nommées, on s'aperçoit de leurs liens de parenté. Ainsi, du nord au sud de la province, s'est dansé, parfois sur les mêmes airs et les mêmes paroles, sinon dans le même patois et sous le même nom, la vieille danse des montagnes du Jura.»¹⁵

Les paroles et la musique de l'«ajouolute» suivante ont été recueillies en 1893, à St-Ursanne, auprès d'un vieillard né en 1810.

2.

Câ le toué de lè Mèrie-Yâde,
Que yeve son grô nê en dinsin,
Que ne muse qu'é couéyenâde
Dâ Pêtye en lai Tôssin.
Ouridi a, etc.
Cât le toué de lai Mèrie-Yâde, etc.

¹⁵ Voir aussi le manuscrit Duvernoy No 78, Bibliothèque de Besançon; ou le recueil de chansons du Montbéliard de Viénat, dans le «Bulletin de la Société d'Emulation de Montbéliard». 1897; ou le manuscrit des chansons de M. Grosquierre. Académie de Besançon, no 222.

3.

C'à le toué de lai Tiaitřinnate
 Que trinne lé pie en dinsin,
 Que tchinte encoué lè Mèrionnate
 A bon tan, é péssin.
 Ouridi a, etc.
 C'à le toué de lai Tiaitřinnate, etc.

A en croire le vieillard en question, les danseurs inventaient parfois de nouveaux couplets satiriques qu'ils décochaient à leurs compagnes. Celles-ci ne s'en offusquaient pas mais ripostaient malicieusement.

Le couplet suivant a sans doute été ainsi créé:

4.

C'à le toué di Mila tchie l'Bâne,
 Qu'vô trip' chu lé pie en dinsin,
 Qu'é le nê roudge et le poi djâne,
 Que rèle en regouëssin:
 Ouridi a, etc.
 C'à le toué di Mila tchie l'Bâne, etc.¹⁶

Voci encore une autre danse ajoulote,

Lè grante de Bonfô
 (La «grande» de Bonfol)

1. Trâ grô chi - re de lai Vel - le Que sont vni me de - min - dé
 An mon pè - - re è an mè mè - re. De - vin d'm'en a - - vouè pè - lè.

- ¹⁶ 1. C'est le tour de la Marie-Jeanne – Qui tord son petit séant en dansant, – Las moi! qui court après un mari – Boiteux, borgne, «innocent» (simple d'esprit).
 Ouridi a etc. – C'est le tour, etc.
 2. C'est le tour de la Marie-Claude – Qui lève son gros nez en dansant, – Qui ne pense qu'aux plaisanteries (rigolades), – De Pâques à la Toussaint. – Ouridi a, etc. – C'est le tour, etc.
 3. C'est le tour de la Catherinette – Qui traîne les pieds en dansant, – Qui chante encore la Marionnette (chanson de la Mariette, du premier mai; mèryonnat s.f., colonnette de rouet). – Au printemps, aux passants. – Ouridi a, etc. – C'est le tour, etc.
 4. C'est le tour du Petit-Emile chez le Borgne (ou chez l'Aveugle) – Qui vous marche sur les pieds en dansant. – Qui a le nez rouge et le poil jaune, – Qui râle en vomissant. – Ouridi a, etc. – C'est le tour, etc.

Refrain:

Ah! vni-te don, vni-te don, vni-te don! Mè mère é di que vô m'è - rè.

Ah! vni-te don, vni-te don, vni-te don! Mè mère é di que vô m'è - rè.

2.

An mon pére è an mè mère,
Devin d' m'en avoi pèle.
Mon pére qu'été chi gringne
Qu'è les é tu rembâllè. (Redyïndia ou refrain)

3.

Mon pére qu'étais chi gringne
Qu'è les é tu rembâllè.
Mouè qu'i étô lo tchiôni,
I m' seu botè è puérê. (Redyïndia)

4.

Moi qu'i étô lo tchiôni,
I m' seu botè è puérê.
M'en seu ritê à dvin l'eu,
Cman ïn vé i è breûyie: (Redyïndia)

5.

M'en seu ritê à dvin l'eu,
Cman ïn vé i è breûyie:
Lo pu djyuëne è lo pu sèdge,
Lo premie s'â remouinnè. (Redyïndia)

6.

Lo pu djuë ne è lo pu sèdge,
Lo premie s'â remouinnè.
Lo lendemin à môtie,
Nôs eun' tiut' de nôs mairiê.

Redyïndia de ci coupiè :

Ah! dmorê don, dmorê don, dmorê don! } bis
Mè mér' lo diê bïn qu'è m'èrè.

Je pense ne pouvoir mieux terminer la présente relation qu'en présentant le «branle de Saignelégier» dont j'ai pu, en 1910, reconstituer les pas et les

figures, à l'aide des vieillards de l'hospice de ce chef-lieu de la Montagne des Bois. Les paroles en sont en patois de cette contrée mais le branle en question se chantait aussi en français.

Le brâle de Sègn'leudgie

I
1. J' dè fère in bé lon viè-dge, - J' ne sè tchu qu'le fè-re, - J' dè
II
fère in bé lon viè-dge, - J' ne sè tchu qu'le fè-re.
III Radyïndia:
di an lè-lon-brâ-te, To le monde le sè-re.
L'è-lon-
bra-te vou-le, vou-le, L'è-lon-brâ-te vou-le-re.
S'i le...-ré.
(2^e couplet)
Dernière mesure du dernier couplet

2.

S'i le di, etc. – To le monde, etc. – S'i le di à tchèdjœnra, – Mon bé vièdje se feré. (Radyïndia)

3.

S'i le di à tchèdjœnra, – Mon bé vièdje se feré. – Le tchèdjœnera s'évoule, – Djinque à bô d'èmoué s'en vè. (Radyïndia)

4.

Le tchèdjœnera, etc. – Djinque à bô, etc. – Bondjoué, yenne, bondjoué, l'âtre, – Bondjoué, lè bell' que voili. (Radyïndia)

- ¹⁷ 1. Trois grands sires de la Ville – (Qui) sont venus me demander (en mariage) – A mon père et à ma mère, – «Devant» de m'en avoir parlé, *Refrain*. Ah! venez donc, venez donc, venez donc! Ma mère a dit que vous m'aurez. – Ah! venez donc, etc.
2. A mon père, etc. «Devant», etc. – Mon père (qui) était si irrité – Qu'il les a tous éconduits (*Refrain*).
3. Mon père, etc. – Qu'il les a, etc. – Moi qui étais la plus jeune, – Je me suis boutée à pleurer (*Refrain*).
4. Moi qui étais, etc. – Je me suis, etc. – M'en suis courue au devant-huis, – Comme un veau j'ai beuglé (*Refrain*).
5. M'en suis, etc. – Comme un, etc. – Le plus jeune et le plus sage – Le premier est revenu (s'est ramené) (*Refrain*).
6. Le plus jeune, etc. – Le premier, etc. – Le lendemain au «moutier», (à l'église) – Nous eûmes hâte de nous marier. *Refrain de ce dernier couplet*. Ah! restez donc, restez donc, restez donc! – Ma mère le disait bien qu'il m'aurait. Ah! restez donc, etc.

5.

Bondjoué, yenne, etc. – Bondjoué, lai belle, etc. – Vote èman que dmind',
lè belle, – S'vô n' l'è pon à mon rébiê. (Redyïndia)

6.

Vote éman, etc. – S'vô n'l'è pon, etc. – I en è dj' rébiê bïn d'âtre – I
rébie èss' bïn c'tu-li. (Redyïndia)

7.

I en è dj', etc. – I rébie èss' bïn, etc. – Vôs è bïn résion, lè belle, – Poch'
que lu vôs é rébiê.

Redyïndia :

L'elonbrate voule, voule,
L'elonbrate vouléré.¹⁸

Ce branle se chantait et se dansait dans tout le Jura catholique, mais sur
des airs parfois différents.

Le pas est un pas marché ordinaire. Les couples de danseurs entrent en
file conduits par un meneur, en chantant les 4 dernières mesures de III:
L'elonbrate voule, voule, – L'elonbrate vouléré.

I Partant du pied droit, le meneur et sa partenaire font 4 pas (temps 1 à 4),
pendant que les autres couples restent immobiles. (*I dè fèr in bé lon vyèdje –*
I ne.) Durant le 5^e temps, la danseuse, mains aux hanches, fait un pas sur
place tandis que son compagnon, mains aux hanches, fait un demi-tour à
droite, en frappant du pied droit. Tous les autres couples frappent aussi
de ce pied (*sè tchu*). Durant les 6^e et 7^e temps, tous demeurent immobiles,
le pied gauche levé (*k le feré*). Au 8^e temps, la partenaire fait un pas sur
place tandis que son cavalier et les autres danseurs frappent du pied gauche
(*I dè*).

¹⁸ *Le branle de Saignelégier.*

1. Je dois faire un beau long voyage, – Je ne sais qui (qui) le fera. – Je dois faire, etc. – Je ne sais, etc. Si je le dis à l'hirondelle, – Tout le monde le saura. *Refrain.* L'hirondelle vole, vole, – L'hirondelle volera.
2. Si je le dis, etc. – Tout le monde, etc. – Si je le dis au chardonneret, – Mon beau voyage se fera. *Refrain.* L'hirondelle vole, vole, etc. etc.
3. Si je le dis au, etc. – Mon beau, etc. – Le chardonneret s'envole, – Jusqu'au bois d'amour s'en va. *Refrain.* L'hirondelle vole, etc. etc.
4. Le chardonneret, etc. – Jusqu'au, etc. – Bonjour, l'une, bonjour l'autre, – Bonjour, la belle que voilà. *Refrain.* L'hirondelle vole, etc. etc.
5. Bonjour l'une, etc. – Bonjour, la belle, etc. – Votre amant (qui) demande, la belle, – Si vous ne l'avez pas au moins oublié. *Refrain.* L'hirondelle vole, etc. etc.
6. Votre amant, etc. – Si vous ne, etc. – J'en ai déjà oublié bien d'autres, – J'oublie aussi celui-là. *Refrain.* L'hirondelle vole, etc. etc.
7. J'en ai déjà, etc. – J'oublie aussi, etc. – Vous avez bien raison, la belle, – Parce que lui vous a oubliée. *Refrain.* L'hirondelle vole, vole, – L'hirondelle volera.

Au 1^{er} temps de la reprise des 4 mesures de I, le meneur fait un demi-tour à droite et sa compagne un pas sur place, du pied droit. Ils se reprennent les mains et les autres couples restent immobiles (*fér in*).

Durant les 2^e, 3^e et 4^e temps, le meneur et sa danseuse font 3 pas (*bé lon vyèdje*, – *I ne*). Les évolutions des 5^e, 6^e, 7^e et 8^e temps de la reprise sont les mêmes que ci-dessus (*sè tchu k le feré*. – *S'i le*).

II Durant les 4 mesures de ce motif musical, le meneur prend les mains de sa partenaire et fait une ronde avec elle, en tournant à gauche. Tous les autres couples font de même. (*di an l'èlonbrate*, – *Tó le monde le séré*. – *L'èlon*.)

III Durant les 8 temps des 4 mesures de ce motif musical, le meneur entraîne sa cavalière, en 8 pas sautés ou non, à la queue de la file, en la tenant par la main droite levée, tandis que les autres couples avancent puis reculent de 4 pas. (*brate voule, voule*, – *L'èlonbrate vouleré*.)

Les évolutions de ces trois figures I, II et III sont reprises jusqu'à la fin du 7^e couplet, voire même jusqu'à ce que le meneur et sa compagne soient revenus en tête de la file.

Quand le couple de tête rejoue la queue de la colonne, les autres couples peuvent former un pont (voir la figure).

A la fin de la 2^e figure (7^e et 8^e temps du motif musical) le meneur ajoulot, au-lieu de chanter «*Tó lo monde lo séré*», s'écriait parfois, en faisant sauter sa partenaire: «*Satán l'èdjolat!*», Sautons l'adjoulote!¹⁹ ...

Après l'harmonica, la clarinette, le violon, que remplaça l'accordéon diatonique ou chromatique, de petits orchestres à cordes, à bois, à cuivres, donnèrent le coup de grâce à toutes les chansons à danser de nos pères. Elles déclinaient d'ailleurs depuis longtemps, pour céder la place aux danses sans paroles qu'étaient la schottisch, la polka, la valse et la mazurka.

Toutefois, comme l'histoire est un perpétuel recommencement et que rien ne meurt, la chanson à danse a réapparu sous une autre forme avec la musique syncopée du jazz nègre.

Comme les sociétés dites des «Vieilles chansons», qui se créent un peu partout, remettent aussi en honneur les costumes et les danses d'autrefois, qui sait si les «vouéyéri» qui firent les délices de nos aïeux ne feront point aussi celles de nos après-venants?

Rapport de la Société pour 1951 (Résumé)

Le 31 décembre 1951, la Société comptait 854 membres, soit 17 de plus qu'en 1950. Cette augmentation est due en bonne partie au travail de M. Dr Marius Fallet, membre du Conseil de notre Société. L'effectif de nos membres a donc environ doublé depuis 1936.

¹⁹ Voir aussi «Dances des Provinces de France», Editions Jacques Vautrain.